



**Section des H-Alpes**

**Solidaires** SYNDICAT NATIONAL  
**Finances Publiques**

## **Compte rendu Csal et FS du 09/11/2023**

### **Ordre du Jour Csal**

**Ponts naturels**

**Analyse du Tableau de bord de veille sociale**

**Télétravail**

**Analyse Observatoire interne**

**Questions diverses**

### **Ordre du jour FS et Questions diverses**

**Travaux Parking Cité Desmichels**

**Budget de la Formation Spécialisée**

**Registre Santé et Sécurité au Travail**

**Divers : Droit de réponse page 4**

#### **Ponts Naturels :**

Sur les ponts naturels, comme sur l'ensemble du territoire, il a été décidé par la Direction locale, de ne pas octroyer le pont du Vendredi 10/05/2024, ce qui a donné lieu à un long échange animé et musclé avec nos élus qui avaient pris la température au niveau des SIP.

Comment expliquer que le DDFIP ne dévie pas d'un iota, alors que les écoles seront fermées ce jour-là, et que le public dans ce long week-end proposé ne risque pas de se déplacer en masse dans les centres des impôts. Qui plus est, il semblait facile au niveau national de décaler en dernier recours d'une journée le terme de la campagne.

Ce type de décision inique va créer des divisions entre services et au sein des SIP, et fragilisera des collectifs de travail déjà abîmés.

Nous avons donc voté contre car sous prétexte de la nécessité de service et de ne pas interrompre la campagne IR, les collègues se voient refuser un temps de repos. Les

aléas calendaires et le manque d'effectif amenant à restreindre les jours d'ouverture au public ne doivent pas incomber aux agents.

Il est déjà difficile dans nos départements de prétendre parfois aux congés, récupérations horaires ou télétravail en raison des effectifs réduits à la portion congrue. Ce nouvel épisode traduit un manque de reconnaissance de l'investissement professionnel de nos agents.

Nous continuons donc de demander pour l'intégralité des agents le bénéfice du pont du 10 Mai. Une éventuelle décision nationale (à rebours) est espérée. Le Directeur parle de trouver des solutions en interne... Mais lesquelles ? S'il évoque, suite à notre liminaire ironique la probabilité de placer également son Etat Major « au pain sec et à l'eau » en refusant « tout long Week-end à Porquerolles », le ressenti des agents risque de laisser une cicatrice supplémentaire, notamment au niveau des SIP.

## Tableau de bord de veille sociale 2022 : (TBVS)

Le TBVS est un dispositif annuel de veille active fourni localement aux acteurs en charge de la prévention, un constat objectif permettant d'identifier des situations à risque, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence en apportant des solutions.

Quelques points d'achoppement ont alimenté les débats entre nos élus et la Direction locale.

Concernant le temps de travail, l'écrêtement atteint près de 1000 heures sur l'année. Pour la seconde année consécutive, nos élus ont interpellé la Direction sur ce temps de travail, qui résulte d'un pur bénévolat dans de nombreux services, où la charge de travail n'est pas en adéquation avec les effectifs. Nous demandons que ce temps de travail soit recredité sur les pointeuses des agents concernés, une réponse est attendue en ce sens pour une vraie reconnaissance du travail effectué.

Par ailleurs nous avons fait remarquer que le nombre d'heures en excédent était similaire entre 2019 (période avant crise Covid) et 2022 (période où le télétravail a explosé à raison de 80 % des agents concernés sur une base hebdomadaire de deux jours). Le ratio en raison du différentiel sur le volume horaire total n'est donc pas le même et traduit un déséquilibre manifeste sur la composante charge/emploi.

Sur le nombre de jours déposés sur le CET, le chiffre est important ( plus de 1050 jours, soit 5 équivalents temps plein) et ne tient pas compte qui plus est des jours de rachat ou des versements effectués sur le régime additionnel de la fonction publique. Là aussi, ce déséquilibre patent traduit en grande partie le manque de moyens humains.

Sur la notation, le changement de système, l'uniformisation des notations à la baisse (en lien avec les autres ministères), et les interrogations sur la nouvelle évaluation managériale des cadres A viennent nuancer le constat optimiste dressé par la Direction.

Enfin dans les conclusions sur les services, le Ddfip s'est engagé à ce que la responsable du pôle fiscal présente le nouveau plan mis en œuvre sur Briançon, qui n'a plus grand rapport avec celui présenté en Novembre 2022.

## Télétravail :

Lors d'une demande formulée le 05/04/2023 par notre organisation sur ce thème, nous avons réclamé au responsable PPR, les taux de télétravailleurs par grade, service, résidence géographique et la ventilation entre le télétravail ponctuel et fixe. Aucune donnée en ce sens n'a été fournie ce jour

Les données globales transmises ne représentaient qu'un maigre intérêt avec un flux de données essentiellement nationales.

Cette présentation est regrettable, elle ne permet pas de répondre aux interrogations majeures que nous avons posées sur l'équité et l'accès à toutes et tous au dispositif du télétravail. Une problématique partagée par les cadres lors de leur réunion à Savines en Juin 2023. Devant cet état de fait, le Directeur s'est engagé à fournir un bilan plus détaillé lors d'une très prochaine Formation spécialisée, reconnaissant que l'état des lieux dressé est loin d'être complet.

Au-delà de ces enjeux, SFP 05 a revendiqué l'augmentation de l'indemnité sur le télétravail, et l'amélioration de l'environnement du télétravailleur. Nous avons également indiqué que le télétravail ne devrait pas devenir la variable d'ajustement de la future politique immobilière, une fois les travaux terminés en condensant les espaces et mètres carrés.

## Analyse observatoire interne :

Cet exercice annuel établit un constat alarmant année après année, avec un taux de participation revu continuellement à la baisse (38 % en 2022). Le DG a qualifié les résultats de préoccupant, pire nous nous situons derrière les moyennes nationales de la Fonction publique d'État. C'est dire si la situation est alarmante, nous avons à cet effet demandé au Ddfip quel était l'intérêt d'un tel exercice, pour n'en tirer aucun enseignement.

Dans le même sens Gabriel Attal avait commandé une enquête auprès de l'Ifop qui aboutit aux mêmes conclusions, sans oublier le triste et célèbre Remue-Méninges qui a accouché d'une souris.....

Perte de sens, baisse de la motivation (-11 points), Fatigue, Pessimisme sur l'avenir avec une hausse de 13 points à 71 %, insatisfaction sur le volet rémunération (à 65%) et promotion (à 75%), sans oublier des chiffres récurrents et inquiétants sur le stress, la charge de travail et la qualité des conditions de travail dans leur globalité.

Seul satisfecit pour le télétravail et les équipements informatiques (on ne parle pas des applicatifs). C'est bien trop peu dans la besace. Compte tenu de volet de promotion en hausse, suite aux négociations nationales, notre section a sollicité le Directeur local pour « mettre le paquet » sur les promotions en liste d'aptitude. Réponse timide de notre numéro 1, mais c'est bien le moment d'envoyer un signal aux agents pour franchir le pont ( ce n'est pas celui du 10/05) au niveau des évolutions de carrière, avec une reconnaissance méritée pour nos collègues.

A suivre.....

## Questions diverses :

SFP 05 avait sollicité en amont de cette instance le responsable PPR sur les conditions de sécurité en lien avec le Plan Vigipirate urgence attentat, notamment sur la cité Desmichels et l'accès au Public. Une longue discussion a eu lieu pour décrire la situation et tenter de trouver des solutions aux problématiques évoquées.

Egalement au programme la question de l'accueil des particuliers et sa prise en compte réelle sur le Sie d'Embrun. C'est la deuxième année, que nous revenons à la charge sur cet item, d'autant plus que l'épisode GMBI est passé par là. Le Ddfip a pris note de cette nouvelle observation.

La question de la chaleur estivale déjà évoquée pour la cité Desmichels, fait également partie des enjeux sur Embrun. A ce sujet, les élus Solidaires s'empareront prochainement du thème concerné en Formation spécialisée.

Sur Briançon, nous avons évoqué les questions de l'accueil exigü, qui est un frein à la confidentialité, l'ambiance thermique, les surcharges au niveau de la masse de travail sur les domaines de l'accueil, du recouvrement, et de l'assiette. Nous attendons de ce fait la présentation du second plan d'action sur Briançon qui sera évoqué le 07/12 prochain en CSAL.

Coté recrutement, l'arrivée d'un pacte à Embrun est en stand-by, celui d'un agent technique en complément est en bonne voie, ainsi que le poste de CDL du Champsaur ( question posée par la CFDT).

Sur la taxe d'aménagement nous avons tiré la sonnette d'alarme pour éviter un nouveau crash en local pour le SDIF après le fiasco GMBI. Le mode de calcul ( ou tout

au moins le résultat) semble diverger avec l'ancien système, la liquidation est plus que partielle et risque de créer un déséquilibre dans les budgets des communes. Le personnel en provenance du Ministère de la Transition Ecologique ( MTE) semble désabusé sur certains endroits du territoire, et ne pourvoira visiblement pas tous les postes transférés à cette occasion. La Direction a promis de faire preuve de vigilance sur le sujet.

Pour les contrôleurs et inspecteurs stagiaires, la publication des affectations locales est imminente.

## FS : Travaux Parking Desmichels

Compte tenu des remontées du terrain et des inquiétudes du personnel, dans le cadre des travaux du parking à la Cité Desmichels, relayées par la presse locale et le Dauphine Libéré (cf notre message du jour), les Elus Solidaires ont rédigé dans l'urgence un avis sur le sujet soumis au vote en instance.

Cet avis insiste sur les conditions de sécurité et les nuisances générées, ainsi que les responsabilités incombant en ce domaine au Ddfip local.

Grâce à une mutualisation des échanges et un consensus presque total sur le sujet, il a été convenu de publier cet avis au nom de l'ensemble de l'intersyndicale, cet avis est consultable sur Ulysse 05. La direction devra apporter aux agents une réponse sous deux mois, mais ce formalisme permet surtout d'alerter sur une situation potentiellement anxiogène. Le Ddfip volontariste sur le sujet a répondu favorablement à la requête commune des élus de la Formation spécialisée, et des réunions devraient très rapidement avoir lieu avec l'entreprise en charge des travaux et la mairie de Gap.

## FS Budget :

L'assistante de prévention annonce lors de la tenue de cette instance la finalisation des derniers crédits de la Formation spécialisée à travers les casques anti bruits (55) et l'achat de trois défibrillateurs sur les sites de Briançon, Embrun et Direction Gap.

## Formation spécialisée : Registre Santé et sécurité au Travail

Depuis le printemps et la mise en place des nouvelles instances, nos élus souhaitent remettre au goût du jour certaines pratiques qui auraient tendance à disparaître.

Les Registres Santé et Sécurité au travail vous permettent de recenser vos observations site par site, soit par une version papier, soit par une version dématérialisée. Admettons que par les temps qui courent (Travaux, Bruits et Nuisances sonores, Vagues de chaleur ou Ambiance Thermique sur Briançon par exemple), faire valoir ses remarques n'est pas un luxe.

A ce titre l'assistante de prévention a recensé un registre papier par site, mais dans le cadre d'un meilleur suivi et d'une meilleure information, les élus Solidaires ont demandé la mise en place sur Ulysse 05 d'un registre dématérialisé qui permette de faire valoir vos observations en termes de sécurité, santé et hygiène, et de voir concrètement les réponses apportées en retour.

Dans l'attente de la mise en place d'un système national, via PrévaCTION qui n'interviendra qu'au mieux fin 2024, nous avons cité en exemple le département de l'Isère et le site Ulysse 38. Le Ddftp a demandé à l'assistante de prévention de s'inspirer si besoin de ce schéma, nous espérons un dénouement rapide sur ce sujet.

## Droit de réponse sur le Duerp et le Rapport Fraissinet :

Lors de la dernière instance, un(e) représentant(e) du personnel s'est insurgé(e) sur notre compte rendu de la formation spécialisée du 28/09/2023 pour la partie sur le Duerp.

Rappelons rapidement l'historique :

Lors des groupes de travail du 08 et 15/06/2023, auxquels notre organisation a participé pour sa part dans sa totalité, nous avons travaillé 12 h sur les multiples pages du document unique.

Nous avons demandé la prise en compte des risques psychosociaux au plus haut niveau (A), le pgf étant au départ le seul service dans ce cadre, ce qui a recueilli l'assentiment général du groupe de travail, puis de la Direction.

Nous avons soulevé la difficulté de cotation et le besoin d'harmonisation dans l'exercice du Duerp, prenant en exemple le cadre du pgf (évalué au plus haut niveau alors que la situation s'est considérablement améliorée depuis 2021, d'après les agents eux-mêmes).

En groupe de travail puis en instance, via les liminaires, nous avons pointé les limites du rapport Fraissinet et de ses effets sur le cadre départemental en termes de charges de travail, relations sociales, visibilité des missions. Nous avons pris en point de référence le Chs d'octobre 2021, qui avait convié ce cabinet sur l'étude des conditions de travail au pgf certes, mais bien au-delà sur l'ensemble du département.

C'est bien ce que le compte rendu a relaté à travers l'étude du Duerp, appuyée par notre liminaire du 28/09, nos interventions en séance et au final notre vote de réserve sur le plan de prévention (abstention).

Notre organisation restitue de très nombreux travaux (liminaires, comptes rendus, avis rédigés sur les travaux, interventions sur le plan vigipirate....) et multiplie les interventions dans les cadres collectifs et individuels.

Il n'est donc pas acceptable que la nature de cet investissement soit dévoyée et instrumentalisée par des acteurs, qui n'étaient pas présents dans les groupes de travail, avec une polémique artificielle déconnectée des faits.

Nous rappelons par ailleurs le rôle prépondérant joué par Solidaires lors de la crise rencontrée sur les conditions de travail au printemps 2021 dans ce Département, et notamment au Pgf.

Nous continuerons pour notre part à travailler en bonne intelligence avec nos partenaires syndicaux respectueux, comme ce fut le cas lors des questions de sécurité sur le parking Desmichels en Formation spécialisée ce 09/11.

A ce titre nous remercions les représentants de la Cfdt, Cgt, les élus du Cdas pour Fo pour l'œuvre collective qui permet de défendre les intérêts des personnels au quotidien.

Les Elus Solidaires